

LILLE (T. 6826)
 Tous Appareils Dentaires
 les plus modernes
 Radiographie Dentaire
PRIX MODERES
 Consultations tous les jours
 de 9 h. à 12 h.
 et de 14 h. à 19 h.
 Dimanches et jours fériés
 de 9 h. à 12 h.

ABONNEMENTS.

Nord et Haut-Rhin.....	3 mois, 38.00	6 mois, 68.00	1 an, 118.00
Autres départements.....	38.00	68.00	118.00
Belgique.....	38.00	68.00	118.00
Union postale.....	38.00	68.00	118.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

BOURNAIS..... 08 et 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.00, 10.00 et 44.68.
 TOURNAI..... 24, rue Coman, Tél. 21.
 LILLE..... 8, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
 PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.40.
 MOUSCROUX..... 102, rue de la Station, Tél. 6.64.

DELAHAYE pour la
Salon de 1933
 confort
 élégance



DELAHAYE
 GOBERT Frères
 204, Nationale
 Lille

BILLET PARISIEN
LE PACTE
FRANCO-SOVIETIQUE
 (D'UN REDACTEUR SPECIAL)

Paris, 26 novembre (Miruit).
 Le Conseil des ministres a approuvé aujourd'hui le pacte de non-agression entre la France et les Soviets. Ce pacte, établi sur le modèle de toutes les conventions du même genre, stipule que les parties contractantes s'interdisent d'assister une tierce puissance qui se livrerait contre l'une d'elles à une agression. Par contre, si l'une des parties devient l'agresseur, l'autre est tenue de lui venir en aide. Ce pacte est donc un acte de solidarité internationale. Il est le résultat de la politique de rapprochement que le gouvernement français a menée depuis 1918, à la suite de la défection des alliés. Il est le résultat de la politique de rapprochement que le gouvernement français a menée depuis 1918, à la suite de la défection des alliés. Il est le résultat de la politique de rapprochement que le gouvernement français a menée depuis 1918, à la suite de la défection des alliés.

LETTRE DE BRUXELLES
LA LEÇON DU REFUS
AMERICAIN
 (DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 26 novembre 1932.
 Dans la bagarre électorale finissante, le refus formel et poli des Etats-Unis de reconnaître l'examen des dettes belges à leur égard et de suspendre le paiement qui doit être effectué le 15 décembre, passe inaperçu. Après les élections, il deviendra un sujet d'inquiétude, comme, d'ailleurs, tous les autres problèmes pendants. Car les élections ne suppriment aucune des angoisses sociales, économiques et politiques qui existaient avant la dissolution. Il y a des gens qui s'imaginent que les élections changeront la situation. Ils se trompent. Les élections ont troublé le pays, un peu plus, et semé la discorde entre des citoyens et des compatriotes accablés par les mêmes appréhensions. Depuis 1918, la démission des alliés a fait la force de l'Allemagne et empêché les hommes d'affaires américains d'avoir confiance en une Europe toujours en querelle ou en discussions. Mais, le mal est fait. On ne le guérira qu'en adoptant un régime contraire à celui qui l'a produit. Et c'est ainsi qu'au lendemain de la campagne politique dissolvante qui se termine et au cours de laquelle les principes les plus sacrés ont été livrés aux disputes des carrleurs, les problèmes les plus graves vont être résolus par des décisions immédiates et décisives. Le refus de l'Amérique est symptomatique à ce sujet. Que les élections soient en faveur du parti révolutionnaire, qu'elles aient amené au Parlement un plus grand nombre de radicaux pour lesquels la guerre des sciences, des langues ou des classes est l'alpha et l'omega des préoccupations et de la lutte qui continue, la division qui s'envenime, la défiance, la colère, la situation de « pied de guerre » qui s'accroît. C'est l'Amérique, c'est l'Amérique qui se méfient, nous suspectent; c'est, peut-être, la dramatique question qui se renouvelle de savoir si nous pouvons nous sauver nous-mêmes et si nous n'enlaidissons pas une expérience qui devient un danger pour l'Europe. Oui, la situation est grave. Il n'est pas un chef des grands partis qui ignore. Si nous entrons dans une crise politique interne, croit-on qu'à l'Est on n'en profitera pas? Et si nos divisions empêchent qu'un Gouvernement fort ne prouve que nous continuons d'être magnifiquement indépendants en 1932, croit-on qu'en Amérique et ailleurs, on ne songera pas au Congo? Comment, en effet, remplir la tâche glorieuse mission pourvue si couragement, depuis cinquante ans, si nous ne savons pas nous gouverner nous-mêmes. Les élections, que les catholiques n'ont pas voulues, ne sont pas faites, hélas! pour qu'on s'occupe sérieusement de ces questions. Elles vont demain se poser devant le pays, avec un a priori dont la réponse américaine donne une idée. Souhaitons que le traditionnel bon sens de la nation triomphe aujourd'hui dans les isolements et annexes sur les bancs du Gouvernement et du Parlement.

Un cortège de 50.000 commerçants à Bruxelles
 (W. W. P.)

Jeudi s'est déroulée à Bruxelles une manifestation à laquelle prirent part cinquante mille commerçants qui réclament des économies administratives.

La réunion du Reichstag va être ajournée et M. von Papen est virtuellement nommé chancelier

Berlin, 26 novembre. — Le « Conseil... de la Couronne » qui a eu lieu, ce matin, dans le cabinet de travail du maréchal von Hindenburg, aurait, abouti, contrairement en bruit qui s'était répandu à la fin de la matinée, à des décisions précises, définitives et à l'élaboration d'un plan de grande envergure que le prochain cabinet présidentiel aura à mettre en vigueur. Le chancelier von Papen avait offert au président de s'efforcer en faveur du baron von Neurath. Cette solution dépassait au président von Hindenburg. Dans ces conditions, il ne restait plus qu'une solution répondant au désir du chef de l'Etat et à son inclination personnelle : la nomination de M. von Papen à la tête du Cabinet. Le deuxième ordre de faits soumis à l'examen du « Conseil de la Couronne » concernait l'attitude que le nouveau gouvernement présidentiel aura à adopter immédiatement à l'égard du Reichstag qui se réunira le 6 décembre, fermement décidé à combattre le Cabinet avec acharnement. Une dissolution rendrait de nouvelles élections nécessaires. On s'est donc arrêté à l'idée d'un ajournement du Reichstag et c'est sur cet ajournement que porteront les nouvelles conversations entre le président et les autres ministres. Etant donné que les milieux officiels ne se font aucune illusion sur l'accueil que les partis et la majorité de l'opinion feront au nouveau Cabinet, on estime que le gouvernement ne devra pas attendre passivement ces réactions, mais les prévenir, en plaçant le pays en face de faits accomplis. C'est là, disent ces milieux, le sens véritable de l'ajournement des décisions présidentielles concernant la composition du Cabinet. Le nouveau chancelier sera désigné, les autres ministres seront nommés, le jour où les décrets-lois en préparation pourront être, en même temps soumis, à la signature du chef de l'Etat.

Les élections législatives ont lieu aujourd'hui en Belgique

BRUXELLES, 26 NOVEMBRE 1932.
 Il y a, pour les élections législatives qui ont lieu aujourd'hui dimanche, en Belgique, 2.555.743 électeurs inscrits, sur 8 millions d'habitants, c'est-à-dire que le suffrage est loin, en Belgique, d'être pur et simple. A peine vote le tiers de la population. La famille est éliminée comme tel de l'élection. Un père de famille, avec toutes ses charges et toutes ses responsabilités, est mis sur le même pied que le célibataire. Ces 2.555.743 électeurs se répartissent comme suit, par provinces :
 Anvers..... 351.001
 Brabant..... 526.382
 Flandre occidentale..... 277.384
 Flandre orientale..... 370.162
 Hainaut..... 424.071
 Liège..... 320.278
 Limbourg..... 100.001
 Luxembourg..... 70.427
 Namur..... 116.037
 Depuis 1929, le corps électoral a augmenté de 58.277 électeurs.
 La Chambre qui sortira des élections du 27 novembre se composera, comme l'ancienne, de 187 membres. Le Sénat comptera, dans la nouvelle législature, 159 membres au lieu de 153, se décomposant comme suit : 93 sénateurs élus par les collèges électoraux ; 44 sénateurs, au lieu de 40, élus par les conseils provinciaux ; 22 sénateurs cooptés, au lieu de 20, élus directement par le Sénat, d'après l'importance respective des partis représentés dans la Haute Assemblée. Voici comment se répartissent les voix et les sièges aux élections précédentes :
Catholiques
 1925... 78 sièges... 788.139 voix 37,8 %
 1929... 76 sièges... 835.270 voix 37,9 %
Libéraux
 1925... 22 sièges... 304.733 voix 14,6 %
 1929... 28 sièges... 303.352 voix 10,5 %
Socialistes
 1925... 78 sièges... 820.116 voix 39,4 %
 1929... 70 sièges... 788.317 voix 35,3 %
Frontistes
 1925... 6 sièges... 83.008 voix 4,0 %
 1929... 10 sièges... 128.488 voix 5,8 %
Communistes
 1925... 2 sièges... 34.145 voix 1,6 %
 1929... 1 siège... 50.007 voix 2,2 %
Isolés
 Ils étaient 2 depuis 1929.
 Le Sénat élu en 1929 comprenait 71 catholiques, 55 socialistes, 22 libéraux, 3 frontistes, 1 cultivateur et 1 isolé.

APRES LE MEURTRE D'UNE OCTOGÉNAIRE A PERUWELZ
 Une confrontation a eu lieu hier entre les trois inculpés à la frontière franco-belge, à Howardries.

LEQUEL DES TROIS A TUÉ M^{me} DELGUSTE ?



En haut : LA FOULE DES CURIEUX VENUS ASSISTER A LA CONFRONTATION. Au centre : A gauche : M. LE JUGE D'INSTRUCTION CAILLAUD, DE DOURAI ET LE CAPITAINE DE GENDARMERIE DEVIENNE. — A droite : M. MAUROV, JUGE D'INSTRUCTION A TOURNAI. En bas : LES INCULPÉS : PIERRE VANCALENBERGHE (à gauche), ALFRED HOMERIN (au centre) et FRANÇOIS DIEUDONNÉ (à droite).
 Nous avons tenu nos lecteurs au courant de l'horrible assassinat d'une octogénaire, Mme Amélie Delguste. Celle-ci qui habitait à Peruwelz, rue des Américains, fut étranglée dans la soirée du 11 novembre par des individus qui lui volèrent les économies que la pauvre vieille cachait chez elle. Or, quelques jours plus tard, un Valenciennais, François Dieudonné, dit « Bouboule » qui paraissait bien documenté sur cette affaire « donna » deux Belges, Alfred Homérin, typographe et un calvaire de Peruwelz, Pierre Van Calenberghie. Alfred Homérin fut arrêté sur un tramway qui se dirigeait vers la Sentinelle, près d'Anzin et quant aux deux autres, les gendarmes belges s'en chargèrent. Ils furent étonnés ainsi que la femme Van Calenberghie. On sut bientôt que c'était bien les trois hommes qui avaient fait le coup, le soir du 11 novembre. Mais l'interrogatoire s'acheva, car aucun des trois accusés ne voulait avouer être l'assassin de Mme Delguste. Homérin, patiemment prétextant toujours avoir fait le guet tandis que Van Calenberghie et Dieudonné « visitaient la maison de la vieille femme. Il était donc du plus haut intérêt de réunir les trois inculpés afin de confronter leurs déclarations et savoir enfin quelle était la part exacte prise par chacun d'eux dans l'assassinat de la malheureuse octogénaire. C'est pourquoi, comme Homérin — qui sera d'ailleurs en vertu d'une demande d'extradition, livré prochainement à la police belge — a été arrêté en terre française, il fut décidé de l'immer en face de ses deux complices qui sont entre les mains de la justice belge. Cette confrontation a eu lieu hier, au hameau du Planty, dépendant de la commune belge de Howardries. Malheureusement, elle n'a pas donné le résultat espéré.

CLARA BOW A PARIS

(Ph. Manuel frères.)
 Clara Bow, l'une des grandes vedettes du cinéma, dont on annonce d'Hollywood la prochaine visite à Paris.

Le Conseil des Ministres

Paris, 26 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Edouard Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a soumis au Conseil qui l'a approuvé, le texte d'un accord de non-agression entre la France et les Soviets. Le projet de loi tendant à faciliter, par des avances de l'Etat, les opérations de financement de la récolte de céréales. Le montant du crédit ouvert, à cet effet, serait de 300 millions.
 M. Abel Gardes, ministre de l'Agriculture, a soumis à la signature du président de la République, un projet de loi tendant à faciliter, par des avances de l'Etat, les opérations de financement de la récolte de céréales avec le concours du Crédit agricole. Le ministre de l'Agriculture a, en outre, exposé au Conseil la situation du marché viticole et celle du marché du bled. Le projet de loi que M. Abel Gardes, ministre de l'Agriculture, a fait signer ce matin par le président de la République, a pour but de permettre au Crédit agricole de faire des avances de fonds aux cultivateurs qui désirent conserver leurs récoltes dans leurs granges, afin de ne les vendre qu'au fur et à mesure des possibilités d'absorption du marché.

DES LETTRES DE MENACES CONTRE M. HERRIOT

Nantes, 26 novembre. — A propos de l'attentat d'Ingrandes, une enquête est ouverte dans le but de rechercher un individu, qui sous la signature de M. Robert, a envoyé, à la préfecture de la Loire-Inférieure et au commissariat de Nantes, des lettres écrites sur du papier en tête d'un café de Nantes, dans lesquelles il menace de mort M. Herriot, si celui-ci revient en Bretagne. Une lettre d'un même genre a été saisie dans le sous-matin du même café et un signalement précis de l'individu a été fourni à la police.

LA FIN DE LA PROHIBITION AUX ETATS-UNIS

Les chefs démocrates et républicains de la Chambre des représentants ont proposé un plan en vue de vote, à une date rapprochée, d'une résolution ayant pour objet l'abrogation du dix-huitième amendement. Cette résolution sera probablement déposée dans les premiers jours de la courte session du congrès. Si la loi de prohibition vient à être abrogée, les brasseries pourront produire plus de 10.000 barriques de bière chaque jour, soit près de 4 millions de barriques par an.

Par suite d'une erreur, un village des Vosges avait été mobilisé

Épinal, 26 novembre. — La ville de Villerupt, dans les Vosges, avait été mobilisée à la suite d'une erreur et comme qui rappelle l'histoire de fausse mobilisation d'Arzacourt, en 1912. Ayant par erreur reçu des mains du chef de la cabine postale le pli confidentiel à ouvrir en cas de troubles, le maire d'Villerupt exécuta les ordres qu'il contenait, c'est-à-dire avertit les administrés, au son du tambour, qu'une partie d'entre eux étaient mobilisés. Déjà les personnes touchées par cet ordre s'apprêtèrent à aller à Mirecourt, à cheval sur des chevaux, et à attendre l'arrivée de leur armée, quand on s'aperçut de l'erreur. Le préfet des Vosges, prévenu, mit immédiatement fin à cette méprise en faisant rassurer la population.

Quatre mineurs sont ensevelis dans un puits en Haute-Silésie

Breslau, 26 novembre. — Quatre mineurs ensevelis par un éboulement dans un puits de mine à Hindenburg (Haute-Silésie) ne sont pas encore déterrés. Les sauveteurs ont fait parvenir des vivres à l'un d'eux et espèrent le dégager ce soir. On craint que les trois autres n'aient succombé.

UNE EXPÉDITION AU POLE SUD



(Mondial photo Presse).
 L'EXPLORATEUR ET AVIATEUR NORVÉGIEN RÛSER LARSEN qui prépare une expédition au Pôle Sud avec quelques compagnons et 80 chiens.

Un pêcheur au brochet tire de l'eau... un jeune cerf

Louviers, 26 novembre. — M. Louis Lucac, cultivateur à Louviers, pêchait au brochet en aval du pont de Folleville, lorsqu'une touche magistrale attira son attention ; on juge de sa stupeur en voyant que son hameçon avait accroché un jeune cerf qui échappé sans doute, s'était jeté à l'eau et avait été entraîné par le courant. M. Lucac fut assez heureux pour maintenir cette belle pièce et la ramener en terre, mais brisé, sur la rive, à l'aval de passants et en usant de stratagèmes.

Un commencement d'incendie au Salon de l'Aéronautique

Paris, 26 novembre. — Vers minuit trente, au Grand-Palais, le feu s'est déclaré dans le salon de l'aéronautique et s'est communiqué à un avion italien. Les pompiers des casernes du Vieux-Colombier, Bianche et Malar se sont rendus maîtres du feu après quinze minutes d'efforts. L'avion a été complètement détruit. Le feu a été éteint par les pompiers. Le paiement au tarif commercial des transports effectués par les services publics, le remboursement des chemins d'ordre, social imposés aux chemins de fer et qui ne pèsent pas sur les autres industries, une réduction des dépenses de personnel, la révision du cahier des charges. Ainsi, par l'application des propositions de réseaux, le déficit évalué pour 1933 à plus de quatre milliards serait presque intégralement comblé.

LES TROIS INCULPÉS GARDENT LA MÊME ATTITUDE QU'À L'INSTRUCTION

Ainsi d'ailleurs, qu'à bien voulu nous le dire le distingué magistrat instructeur M. Maurov, les trois inculpés ont maintenu la même attitude qu'à l'instruction, chacun refusant sur les deux autres la responsabilité du meurtre. Homérin présentait toujours que le soir du 11 novembre il faisait le guet.

UN « NO MAN'S LAND » LEGAL

On n'a pas perdu le souvenir de ces confrontations, qui ont lieu communément à la frontière franco-belge, en des cas semblables à celui qui nous occupe et pour lesquelles on pousse le soubriquet à la limite jusqu'à mettre une table à cheval sur la ligne-frontière, chacune des deux parties s'asseurant l'une en face de l'autre. C'est le juge d'instruction de Tournai et celui de Dourai qui ont institué ce « no man's land » en territoire belge dans une décision, considérée momentanément, comme sise en territoire neutre. Dès lors, par cette fiction légale, c'est dans un véritable no man's land temporaire que s'est déroulée la confrontation.

L'ARRIVÉE DES TROIS INCULPÉS

A 9 h. 15 du matin, des autos conduites au hameau du Planty, au-delà de Mouchin, sur le territoire d'Aix-les-Bains, les magistrats français de la Cour de Douai et l'un des inculpés, Alfred Homérin, tiré par la circonstance de la prison de Guines. Les autres arrivèrent les magistrats belges de Tournai, conduisant sur le lieu de la confrontation Dieudonné, dit « Bouboule » et Van Calenberghie, qui tous deux sont sous les verrous à Tournai. Il a suffi aux magistrats français de franchir un fragile pont de bois jeté sur le Lenoir, un petit cours d'eau qui délimite les deux territoires pour fouler le sol belge et se trouver au hameau du Planty. Là, dans une épicerie tenue par M. et Mme Lebrun, une véranda bien lieu de casin, au juge d'instruction de Tournai M. Maurov, qu'accompagnait le substitut M. Glorieux et le greffier M. Durbois, entouré de lui présentèrent M. Caillaud, juge d'instruction de Douai, son greffier M. Boidin, le capitaine de gendarmerie Devienne, de Douai; l'adjoint belge Strang. De nombreux curieux de la région sont venus satisfaire leur curiosité et attendre patiemment la sortie des inculpés.

M. PAUL-BONCOUR EST RETRÉ À PARIS

M. Paul-Boncour, ministre de la Guerre, est arrivé à Paris, de retour de Genève. Il retournera à Genève vers le milieu de la semaine prochaine. En l'absence de M. Paul-Boncour, c'est M. René Magasin qui occupera la place de la France à la table du Conseil de la Société des Nations.